



Inscriptions à la Filière

Sciences Mathématiques et Informatique (SMI)

Année universitaire 2017/2018

Conditions d'accès

Bac Sciences Maths : Accès direct pour les étudiants ayant obtenu à l'examen national en Mathématiques une note supérieure ou égale à **08/20**. Pour ceux qui ne satisfont pas cette condition, faire une demande pour l'étude du dossier.

Bac Sciences Physiques ou équivalent (Bac SVT non retenu):

✓ **Accès direct** Pour les étudiants ayant obtenu à l'examen national

➤ En maths une note supérieure ou égale à **18/20**

➤ En physique une note supérieure ou égale à **15/20**

✓ **Etude de dossier** en fonction des places disponibles

Pour les étudiants ayant obtenu à l'examen national une note minimale en Maths de **13/20** et une note minimale en physique de **13/20**, **Faire une demande pour l'étude du dossier**